

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université 8 mai 1945 Guelma
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et de
Langue Française



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة 8 ماي 4519 قالمة
كلية الآداب و اللغات
قسم الآداب و اللغة الفرنسية

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master académique

Domaine : Lettres et Langues étrangères **Filière** : Langue française

Spécialité : Didactique et langues appliquées

Intitulé :

L'argumentation à l'oral

**"travailler le débat comme étant un objet
d'apprentissage en classe du FLE"**

3^{ème} année secondaire : lycée CHAALAL Messaoud.

Rédigé et présenté par :

CHEKAKTA Sirine Ines

Sous la direction de:

Mme ZAHOUA Ikhteah

Membres du jury

Président : ZERARA MOHAMMED ABDOU

Rapporteur : IKHETEAH ZAHOUA

Examineur : HALASI LAMIA

Année d'étude 2021/2022

Dédicace

Je dédie ce modeste travail A mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse, leur soutien et leurs prières tout au long de mes études,

A mon frère aîné, Anis qui m'a toujours inspiré par sa sagesse, un frère que je ne cesserai d'aimer et respecter,

A ma petite sœur Rihef

A toute ma famille pour leur soutien tout au long de mon parcours universitaire,

Que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués, et le fruit de votre soutien infaillible,

Merci d'être toujours là pour moi.

Remerciements

*Je remercie tous ceux et celles qui m'ont aidé à
réaliser ce projet de fin d'étude*

*En premier lieu je remercie dieu le tout puissant
de m'avoir donné du courage pour persévérer et
finaliser ce travail*

*C'est avec un grand plaisir que j'adresse mes
sincère remerciement à M^{me} Zahoua Ikhteah
mon enseignante et mon encadreur de m'avoir
accordé de son temps pour contribuer à la
modeste réussite de travail*

*Je remercie mes parents, mon frère et ma sœur,
ainsi que toute ma famille, qui ne cesse de
m'encourager.*

Résumé :

Mon thème de mémoire “l’argumentation à l’oral : le débat objet d’apprentissage” n’a pas été choisi au, les apprenants du niveau secondaire rencontrent toujours des difficultés à s’exprimer oralement, et donner leurs points de vue et les défendre par l’argumentation. Une observation analytique a été réalisée afin d’évaluer comment le débat pourrait contribuer à l’amélioration des capacités langagières et expression orale de l’apprenant

A la fin de nos constat et résultat on a déduit que le débat n’a pas était bien exploité en classe des 3^{ème} AS, ainsi que l’enseignement de l’argumentation n’a pas vraiment apporté grand-chose au développement des compétences langagières de l’apprenant.

Mots clés : argumentation orale - capacité langagière - amélioration - débat

abstract:

My dissertation theme "oral argumentation: the learning object debate" was not chosen at random, secondary level learners always encounter difficulties in expressing themselves orally, and giving their point of view. and defending them with argument. an analytical observation was carried out in order to assess how the debate could contribute to the improvement of the language skills and oral expression of the learner

At the end of our observation and result, we deduced that the debate was not well exploited in the 3rd grade class, as well as the teaching of argumentation did not really bring much to the development of the language skills of the learner.

Keywords: oral argumentation - language ability - improvement - debate.

Table des matières

Cadre théorique :

<i>Introduction générale</i>	1
<i>Chapitre 01 : l'oral en classe du FLE</i>	5
1. Qu'est-ce l'oral ?	6
1.1 L'oral du point de vue didactique :	7
1.2 Les spécificités de l'oral :	9
2. L'oral dans l'enseignement / apprentissage du FLE :	10
2.1 Qu'est-ce qu'enseigner ?	10
2.2 L'oral dans les différentes méthodologies d'enseignement :	11
2.3 Qu'est-ce que l'apprentissage ?	13
2.3.1 Les stratégies d'enseignement et de l'apprentissage :	14
2.3.1.1 Les stratégies cognitives :	17
2.3.1.2 Les stratégies métacognitives:	18
2.3.1.3 Les stratégies socio-affectives :	19
2.4 Comment enseigner l'oral ?	20
2.4.1 La compréhension de l'oral :	21
2.4.2 L'expression de l'oral	24
2.5 L'évaluation de l'oral :	24
2.5.1 Evaluer la compréhension orale:	25
2.5.2 Evaluer l'expression orale :	25
2.5.3 Les grilles d'évaluations :	26
<i>Chapitre 02 : Argumentation et débat à l'oral</i>	29
1. Généralités sur l'argumentation :	31
1.1 Définir l'argumentation :	31
1.2 L'acte d'argumenter :	32
2. L'argumentation à l'oral :	32
3. Qu'est-ce qu'un débat ?	33
3.1 Le débat d'idées :	34
3.1.1 Définition :	34
3.1.2 Schéma représentant la structure d'un débat :	35

3.1.3	Le débat : activité orale en classe du FLE niveau 3 ^{ème} AS	35
3.2	L'organisation du débat en classe :	36
<i>Cadre pratique</i>		
1.	Description du lieu et l'échantillon :	43
-	corpus de travail:	43
2.	le déroulement :	44
3.	Observation et analyse de données :	52
3.1	Grille d'observation 01 :	52
3.2	Grille d'observation 02:	54
<i>Conclusion générale</i>		58
<i>Bibliographie</i>		62
<i>Annexes</i>		65

Introduction générale

L'enseignement d'une langue étrangère ne consiste pas seulement à inculquer aux apprenants des règles de grammaire, de vocabulaire ou de conjugaison. Certes, ce sont des notions basiques pour apprendre une langue correcte, mais cela n'est pas suffisant, car une bonne langue étrangère doit être maîtrisée oralement, donc l'enseignement de celle-ci vise à former un apprenant qui sera un citoyen avec des habiletés communicatives, et autonome dans son expression en langue étrangère : pouvoir s'exprimer, donner son point de vue, critiquer et se défendre.

C'est pour cela qu'il est nécessaire de développer chez les apprenants la compétence d'argumentation à l'oral avec toutes ses composantes argumentatives : le débat, la réfutation et la concession.

L'apprentissage de cette compétence consiste à s'approprier des capacités linguistiques orales, et des compétences communicationnelles.

En effet, l'introduction de l'argumentation orale dans le programme des 3^{ème}AS n'a pas été faite au hasard, mais bien réfléchi par des spécialistes dans le domaine.

Il est reconnu que les apprenants de niveau secondaire éprouvent des difficultés de prise de parole, il manque d'enthousiasme pour s'exprimer à l'oral. Cela est suffisant pour penser à mettre en œuvre l'acquisition de l'argumentation à l'oral, dans le but d'améliorer leurs compétences langagières.

Ainsi je consacre mon travail de recherche, pour essayer d'analyser comment l'apprentissage de l'argumentation orale en

classe du FLE pourrait avoir un impact sur l'amélioration des capacités langagières de l'apprenant, et si cela aide à éliminer le stress, et lui faciliter la prise de parole durant les séances d'expression orale.

La problématique

- Comment l'enseignement de l'argumentation orale en classe du FLE, niveau 3^{ème}As, pourrait-il aider l'apprenant à s'améliorer dans leurs expressions orales ?
- Le débat, discours argumentatif, a-t-il de l'impact sur l'amélioration des capacités langagières de l'apprenant ? Et est-ce qu'il contribue à éliminer le stress et faciliter la prise de parole?
- But et objectif de recherche

L'objectif de ma recherche est de voir comment le débat, outil d'apprentissage, peut aider à améliorer l'expression orale chez l'apprenant du secondaire.

- Hypothèse

1. L'enseignement du discours argumentatif en classe des 3^{ème}As pour aider à améliorer les capacités langagières de l'apprenant.
2. Le débat en classe de FLE permettrait d'améliorer leur expression orale, et leur prise de parole.
3. Le débat est bien exploité en tant qu'outils d'apprentissage en FLE.

Pour répondre à notre question et à nos hypothèses, nous avons choisi de suivre la méthode d'observation analytique : je vais assister en classe, à des séances de français durant le projet "dialoguer pour débattre" pour observer le déroulement des activités, un débat d'idée entre les élèves sera organisé en fin de

séances pour les évaluer sur leurs prestations d'argumentations et de gestion de débats.

Notre mémoire va être partagé en deux parties : une partie théorique et une partie pratique. La partie théorique va contenir deux chapitres, chacun d'eux sera consacré à des éléments définitoires en rapport avec mon thème de recherche.

Dans le premier chapitre on va parler de l'oral en classe du FLE, on va définir l'oral et ses composantes : la compréhension de l'oral ainsi que l'expression et production de l'oral. On va élaborer sa place dans les méthodologies d'enseignement, aborder comment s'enseigne cette compétence et enfin son évaluation.

Dans le deuxième chapitre on va évoquer l'argumentation et le débat à l'oral, on va essayer d'élaborer l'argumentation, l'acte d'argumenter, ainsi que le débat en classe du FLE niveau 3^{ème}AS et son organisation.

Chapitre 01 : l'oral en classe
du FLE

Souvent dans les situations de communication, l'oral précède l'écrit et occupe une place prédominante dans l'apprentissage du FLE, et dans l'acquisition des compétences d'expression et compréhension orale, ces deux volets sont en interaction continue.

L'oral est un moyen de communication, entre l'enseignant et les apprenants, une notion catégorique dans l'enseignement du FLE avec toutes ces compétences.

Alors, dans ce premier chapitre je vais aborder l'oral en tant qu'objet d'apprentissage, évoquez l'apprentissage et l'acquisition des composantes : la compréhension et l'expression de l'oral, chez l'apprenant en mettant l'accent sur les stratégies de l'apprentissage de cette compétence de l'oral en FLE.

1. Qu'est-ce l'oral ?

“L'oral, tout ce qu'on exprime également toute parole qui sort du système phonatoire, ce qui se fait par la bouche contrairement à l'écrit”.

Définition du dictionnaire français Larousse.

C'est un outil de communication, et d'échanges discursifs entre des interlocuteurs face à face.

Une compétence qui se pratique, pour oser parler afin de partager ses opinions, exprimer ses sentiments, ses envies et ses peurs, ainsi qu'entretenir des relations avec autrui.

1.1 L'oral du point de vue didactique :

« Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques. »¹

L'oral est une branche qui doit être enseignée avec toutes ses spécificités, et évaluée, c'est-à-dire faire en sorte que les apprenants puissent améliorer leurs capacités langagières, et les aider à communiquer plus aisément oralement.

L'oral est construit de la production, ce qu'on dit, et de la compréhension, ce qu'on comprend. Les trois principaux volets qui composent l'oral sont :

Le verbal : Le contenu de la production orale ; c'est-à-dire les mots choisis, le thème et la manière dont cette prise de parole est organisée.

La voix ou autrement dit le paraverbal : Concerne le débit, le volume, ainsi que l'intonation pendant la prise de parole.

Le non verbal : Se penche sur le corps, les gestes, la posture, et les expressions du visage...etc.

L'harmonisation et la concordance de ces trois volets conduit à une prise de parole plus ou moins réussie.

Généralement dans la communication, l'oral est prioritaire à l'écrit. C'est une compétence primordiale dans les situations communicationnelles qui entretiennent les relations humaines.

¹ ROBERT, Jean Pierre, *Dictionnaire pratique de didactique en FLE*, Deuxième édition, Ophrys, 2008, Coll. L'ESSENTIEL FRANÇAIS. P156.

Ce qui permet à l'oral de précéder l'écrit et le fait que les capacités langagières commencent à être acquises et développées chez l'apprenant dès qu'il commence à communiquer avec son entourage, lors de son enfance contrairement à l'écrit qui est une compétence que l'apprenant commence à acquérir seulement dès sa scolarisation et grâce à l'enseignement.

Les premières expressions de l'enfant sont dans sa langue maternelle, puis dans son parcours scolaire, il fait face au français langue étrangère, sachant que pour lui c'est une nouvelle langue avec toutes ses compétences, l'apprenant aura une difficulté pour s'exprimer mis à part les enfants issus d'un milieu favorisé, qui seront plus tactiles dans l'apprentissage enseignement du FLE.

Il existe 2 types d'oral : l'oral enseigné, qui est l'oral exprimé spontanément et l'oral dit l'écrit oralisé : par exemple la lecture à haute voix, les réponses préparées de façon scripturale par les élèves, et proposées oralement.

Un apprenant du FLE, a besoin d'être capable de prendre la parole facilement lors d'une situation communicationnelle qui se mène en langue étrangère, il faut donc bien pratiquer la langue et surtout bien maîtriser cette compétence didactique « l'oral » qui est une compétence qui compte deux aspects, la compréhension ainsi que l'expression.

En effet, il est principalement nécessaire de bien placer l'oral dans l'enseignement/apprentissage du FLE, car c'est une compétence non négligeable pour améliorer la communication et les capacités langagières chez l'apprenant pour qu'il ait le courage de prendre la parole en langue étrangère que ce soit dans un cadre

scolaire pédagogique, ou en dehors de l'école, parler et communiquer ainsi que défendre son point de vue dans la vie sociale.

Quand on se projette dans l'enseignement de l'oral, dans un cadre pédagogique ; il est irrationnel de restreindre l'oral dans un cours classique, mais plutôt de l'enseigner en traçant des objectifs c'est-à-dire travailler sur les compétences langagières, proposer des activités aux apprenants qui les mèneront à parler, s'exprimer en prenant la parole oralement, et se faire une place dans la société en défendant leur opinion et leur point de vue. Leur demander d'argumenter et débattre, agir et interagir, dans le but de les observer pendant ces activités. Analyser leur façon de s'exprimer et leurs propos élaborés oralement, pour après les conseillers, les guider, et les diriger pour améliorer leur communication orale.

1.2 Les spécificités de l'oral :

L'oral comme système de langage a une loi propre à lui, différente de celle de l'écrit. Ce qu'on appelle les spécificités de l'oral.

La première particularité qui caractérise l'oral de l'écrit ; c'est que l'oral est éphémère, c'est-à-dire : on n'a pas souvent une trace écrite de ce qu'on exprime.

En effet, l'oral est une discipline qui se fait spontanément contrairement à l'écrit, où il y a souvent un papier, un livre, une production réfléchie et préalablement rédigée.

Lors d'une conversation normale de la vie quotidienne, quand quelqu'un prend la parole et si l'on n'arrive pas à l'écouter, ou

bien assimiler ce qu'il est en train de dire, on a la possibilité de l'arrêter et lui demander d'une certaine manière de redire ce qu'il vient de prononcer, mais il est inenvisageable de le faire à plusieurs reprises, or quand il s'agit de cerner une information qui est communiquée lors d'une émission radio, ou même à la télévision...etc., si l'information nous échappe, ce n'est plus possible d'y revenir seulement si c'était un enregistrement audio ou une rediffusion audiovisuelle on a la possibilité de replay.

Idem pour nous quand nous nous exprimons, on ne peut pas se corriger à plusieurs reprises tant de fois jusqu'à ce que notre énoncé soit correct.

Le système oral ne se base pas seulement sur la spontanéité de la situation de communication, mais aussi sur des spécificités qui caractérisent et conditionnent un discours exprimé et émis oralement, on peut les départager en trois catégories comme suit :

1. Les traits de l'oralité (fonctions syntaxiques et sémantiques)
2. Le jeu social (l'impact des facteurs sociaux sur la communication)
3. Le corps (la gestuelle et la communication corporelle)

2. L'oral dans l'enseignement / apprentissage du FLE :

2.1 Qu'est-ce qu'enseigner ?

Enseigner c'est le fait de transmettre des connaissances, et de savoir-faire à des apprenants, dans le but de les aider à comprendre et assimiler les savoirs. et bien les former pour leur apprentissage.

Faire apprendre des compétences et des techniques à un public d'apprenants visé est tout un art, l'art d'enseigner c'est une

pratique qui permet de développer les compétences des apprenants, à partir des deux aspects : écrit et oral. L'enseignant essaie souvent de faire communiquer des informations, et des techniques nécessaires à l'apprenant qui vont être apprises par ses élèves et c'est ce qui définit l'apprentissage.

2.2 L'oral dans les différentes méthodologies d'enseignement :

La méthodologie traditionnelle met l'oral en seconde position, car elle attribue la priorité à l'écrit. Elle s'intéresse à l'enseignement de la grammaire dans l'écrit, par la suite celle-ci a été influencée par les méthodes orales. Ainsi, les nouvelles instructions de l'éducation nationale française changèrent dès l'année 1840, pour mieux placer ou même imposer l'enseignement de l'oral.

A l'apparition de la méthodologie directe, l'enseignement de l'oral commençait à être dominant, afin d'améliorer la prononciation, les instructions de 1901-1908, viennent consolider les méthodes orales qui commençaient à être imposées dans la méthodologie traditionnelle, ensuite les développer dans la méthodologie directe, qui seront enseignées par l'interrogation et apprises par l'imitation et la répétition.

Par ailleurs, la méthodologie audio orale (1950-1960) appelle la méthode de l'armée pendant la Deuxième Guerre mondiale, il fallait former les militaires pour qu'ils puissent communiquer en d'autres langues. C'est pour cela qu'elle accorde la priorité à l'oral. Cette formation se faisait par l'ordre suivant : comprendre >>>> parler >>>> lire et écrire.

L'enseignement de l'oral dans cette méthode doit s'appliquer par des exercices structuraux, et des laboratoires de langue afin de réaliser une acquisition linguistique progressive

En 1960-1970 la méthodologie SGAV (structuro-globale audiovisuelle) s'est intéressée à la communication orale et son apprentissage, le verbal est comme un outil de communication orale, ainsi que l'écrit n'est qu'une trace écrite de ce qui a été exprimé oralement.

Elle se focalise sur le non verbal : gestuelle, mimique et expression du visage. L'enseignement de l'oral dans cette méthodologie se fait à l'aide d'instruments audiovisuels, images des documents et dialogues, et celui-ci s'approprie par les apprenants par l'écoute, la répétition, la compréhension et la mémorisation, afin de réussir sa communication dans les situations quotidiennes.

Ainsi vient l'approche communicative à partir des années 1970, qui est venue contre les méthodologies audio-orales et SGAV, elle considère la langue comme outil de communication et interactions sociales, elle s'intéresse au développement des compétences de communication : compréhension, expression et production de l'oral.

Les activités qui ont contribué au développement des celles-ci sont : la structuration globale et les jeux de rôles.

Selon le CECR, l'approche actionnelle considère l'apprenant d'une langue comme un acteur social qui doit accomplir des tâches dans un environnement donné, et interagir dans la vie quotidienne.

Celle-ci se concentre sur l'écrit et l'oral en même temps, comme deux compétences parallèles, qui réalise les tâches communicatives, mais en quelque sorte l'oral reste prioritaire, car nous passons notre temps à utiliser la langue oralement, qu'à l'écrit.

2.3 Qu'est-ce que l'apprentissage ?

C'est l'action d'assimiler des valeurs, des techniques et des compétences, il est défini comme l'achèvement de l'enseignement, c'est-à-dire, à quoi aboutit l'action d'enseigner.

Beillerot (1989) définit l'apprentissage comme *“un processus qui permet à l'apprenant de créer des savoirs pour pouvoir penser et agir, donc c'est un processus qui aide à faire de l'élève un citoyen utile et compétent pour qu'il soit apte à agir et interagir dans une société moderne et civilisée.”*²

Cela veut dire qu'un apprenant à la hauteur, est le résultat d'un bon apprentissage qui lui a permis d'acquérir beaucoup de connaissances, de savoirs dont il se servira en temps voulu, pour se dévoiler et mettre en œuvre ses compétences et ce qu'il a appris.

D'après Legendre (1993), l'apprentissage est défini comme *“un acte de perception, d'interaction et d'intégration d'un objet par un sujet. Acquisition des connaissances et développement d'habiletés, d'attitudes et de valeurs qui s'ajoutent à la structure cognitive d'une personne. Processus qui permet l'évolution de la*

² BEILLEROT, J. (1989). Le rapport au savoir : une notion en formation. In J., Beillerot, A., Bouillet, P., Obertelli, N., Mosconi et C. Blanchard-Laville. *Savoir et rapport au savoir. Elaborations théoriques et cliniques* (pp. 165-202). Paris : Éditions Universitaires.

synthèse des savoirs, des habiletés, des attitudes et des valeurs d'une personne.”³

L'apprentissage est lié à l'évolution de l'enseignement professionnel, c'est aussi la modification de connaissance, de compétences et du comportement qui se produit à la suite d'une expérience. C'est-à-dire quand l'apprenant entre en contact avec son environnement, il va sentir un écart entre les expériences préalablement acquises et la situation actuelle, donc l'apprenant devra adapter ses réponses vis-à-vis de celui-ci , il enregistrera sa nouvelle expérience après lui avoir ajouté les nouvelles connaissances.

En effet, l'apprentissage est une activité intellectuelle, qui mène l'étudiant à s'approprier les nouvelles connaissances non innées, et qualifie les savoirs et les savoirs faire assimilés.

2.3.1 Les stratégies d'enseignement et de l'apprentissage :

Pour assurer l'efficacité d'un bon enseignement/apprentissage, il faut insister sur des stratégies, des techniques ou même des méthodes pour réussir dans sa tâche d'enseigner ou celle d'apprendre.

a) Qu'est-ce qu'une stratégie d'enseignement?

Selon Legendre (2005) “elles se définissent comme un ensemble d'opérations et de ressources pédagogiques qui doivent être planifiées par l'enseignant”⁴.

³ Legendre, Renald, and Legendre Rénauld. Dictionnaire Actuel De L'éducation. 2ème édition. Le Défi Éducatif. Montréal: Guérin, 1993.

⁴ Legendre, Renald, and Legendre Rénauld. Dictionnaire Actuel De L'éducation. 3ème édition. Le Défi Éducatif. Montréal: Guérin, 2005.

C'est-à-dire, un ensemble de comportements coordonnés (exposé, démonstration, débat...) Ces méthodes ont été adoptées par les enseignants pour un enseignement fiable et efficace.

Les stratégies adéquates doivent être préalablement choisies et fixées par l'enseignant. Ces choix doivent être adaptés aux objectifs d'enseignement, les types d'apprenants et aussi ils doivent être propres à chaque formation.

Une variation dans le choix des méthodes est nécessaire, car les apprenants ne sont pas tous les mêmes et n'ont pas les mêmes réflexions ni les mêmes manières de penser et surtout ils n'ont pas le même système d'apprentissage, ainsi par rapport à la variation des apprentissages et des formations.

Cette planification se fait sur quelques bases :

- Mettre en avant les objectifs d'apprentissages
- Les habiletés et les compétences qu'il faut faire apprendre aux apprenants
- La simplification des apprentissages ciblés.

b) Qu'est-ce qu'une stratégie d'apprentissage ?

Généralement, il s'agit des comportements et des techniques qui sont mises en place par les apprenants comme moyen dans le but de faciliter l'apprentissage et l'intégration de nouvelles connaissances. En effet, ces stratégies peuvent aussi compter le nombre d'activités, des procédures, des comportements particuliers que produit l'apprenant, on peut les définir aussi par l'effort fourni par les apprenants lors de la compréhension d'un cours ou quand il font certaines activités ainsi que ces aspects auront toujours de l'impact sur la fiabilité de notre apprentissage.

Par ailleurs, celles-ci peuvent être transmises par l'enseignant à l'apprenant.

- Ces stratégies se départagent en trois notions :
- Stratégies cognitives.
- Stratégies métacognitives.
- Stratégies socio-affectives.

2.3.1.1 Les stratégies cognitives :

Autrement dit “les techniques de mémorisation” : des attitudes qui facilitent le processus d’encodage de l’information d’après Tulving (1983) : *“l’encodage est le processus qui transforme un événement ou un fait en une trace mnésique”*⁵

La mémorisation est un acte qui ne se réalise pas spontanément, mais avec des efforts volontaires ou subis, ainsi lier ou associer les connaissances, il s’agit d’associer un savoir, une connaissance ou une information à des représentations audiovisuelles (image visuelle-auditive) ainsi que l’association d’un mot à une action ou un mouvement.

En effet, dans cette stratégie le traitement de l’information se fait par le cerveau : une action qui s’effectue d’abord par l’encodage de nouvelles

Informations en connaissances, par le stockage de celles-ci dans la mémoire à long terme sous la forme d’un schéma organisateur en la liant aux connaissances antérieures. Et finalement la récupération de ces connaissances utilisables en mémoire de travail pour traiter de nouvelles informations.

⁵Elements of Episodic Memory (Oxford Psychology Series, 2): Tulving

2.3.1.2 Les stratégies métacognitives:

D'après Paquay et al. (1990) *“La métacognition est définie comme un processus cognitif intervenant dans toute conduite en tant que prise d'information permettant une régulation de l'action”*⁶

Le fait de prendre conscience de ses habiletés et le résultat de ces faits et porter un jugement sur soi-même dans le but de réguler ses actions

Les stratégies métacognitives permettent de réguler les stratégies cognitives et affectives.

L'être humain a la capacité de réflexivité “il sait qu'il sait” la métacognition et la capacité mentale de savoir comment on apprend et de se rendre compte de l'utilisation des stratégies d'apprentissage.

Dans cette stratégie l'apprenant régule son système d'apprentissage c'est-à-dire pour un bon apprentissage, l'apprenant doit réfléchir avant d'agir pour bien choisir les meilleures stratégies pour le type de tâche spécifiée à faire ce qui lui évitera d'entrer dans l'action trop vite. Après avoir bien repéré les stratégies nécessaires il commence à réaliser la tâche “entrer dans l'action” il doit se concentrer et contrôler ses actions et il doit monitorer ces réflexions c'est-à-dire prendre des pauses, des temps d'arrêt pour ne pas se distraire et vérifier à chaque fois s'il n'est pas sur la mauvaise voie et voir si ses réflexions sont justes et qu'il n'est pas en train de perdre son temps.

⁶ PAQUAY, L., ALLAL, L., & LAVEAULT, D. (1990). L'autoévaluation en question(s). Propos pour un débat. *Mesure et évaluation en éducation*, 13(3), 5-25.

Après que l'apprenant ait réalisé la tâche demandée, l'enseignant va lui poser ces deux questions :

- Qu'avez-vous compris ?
- Cet apprentissage était-il important et pertinent ?

Pour répondre à ces questions l'apprenant revient sur son travail, il commence à réfléchir et prendre conscience de ce qu'il a appris ainsi il va déduire si cette tâche était fiable et efficace pour lui.

La réflexion dans cette stratégie se tranche en deux composantes : l'objectivation qui signifie le retour sur l'apprentissage et l'évaluation qui signifie le retour sur la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'apprentissage ; celles-ci favorisent le transfert d'apprentissage.

2.3.1.3 Les stratégies socio-affectives :

Agir et interagir avec les autres pour améliorer l'apprentissage, il ne faut pas minimiser le rôle de l'affectivité dans l'apprentissage

Les stratégies affectives amènent les étudiants à libérer leur espace pour faciliter le traitement de l'information. L'apprenant doit être ouvert à tout apprentissage qui lui est nécessaire et accepte de fournir des efforts.

L'enseignant doit avoir un impact moral positif sur les apprenants et leur inculquer la confiance en leur capacité d'apprendre pour que l'étudiant soit confiant est capable de résoudre ses problèmes d'apprentissage être conscient qu'il est normal de commettre des fautes ou de se tromper lors de l'apprentissage du coup il sera courageux d'activer son cerveau.

En effet, parmi les notions nécessaires dans ces stratégies et la motivation qui est composée de l'engagement cognitif de l'apprenant et la persévérance dans cet engagement.

L'enseignant doit motiver l'élève en lui proposant des défis réalisables donc l'apprenant est amené à exploiter ses nouvelles connaissances pour réaliser la tâche à sa manière.

La gestion du stress : une autre notion qui constitue ces stratégies, l'apprenant doit l'apprendre de son enseignant, car il est modèle par sa propre gestion du stress, éviter les conflits en classe (élèves-élèves/élèves-enseignants) pour ne pas perturber l'apprentissage qui doit se réaliser dans de bonnes conditions, celle-ci est un outil précieux pour assurer un bon apprentissage.

La coopération est loin d'être spontanée, ces principes doivent être inculqués petit à petit par l'enseignant qui proposera des activités de groupe pour mettre l'apprenant dans de véritables situations de travail d'équipe logiquement l'étudiant participera à un jeu de rôle avec ses pairs et il y aura un échange de connaissances donc ils vont être encouragés mutuellement.

2.4 Comment enseigner l'oral ?

Il est possible d'apprendre à communiquer en FLE ce n'est pas un don, la pratique de celle-ci permettra aux étudiants d'apprendre à agir et interagir en FLE et leur facilitera l'amélioration de leurs capacités langagières. Dans ce cas-là ces étudiants doivent savoir comment se servir des objets de l'oral pour développer leurs habiletés dans cette compétence.

En premier lieu, il faut bien savoir que l'oral regroupe plusieurs éléments interactionnels, cognitifs, linguistiques et

sociaux qui sont mis en jeu pratiquement dans toutes situations de communication, et c'est ce qui rend cette notion un peu délicate à enseigner, la réussite de son enseignement/apprentissage est liée à la maîtrise de plusieurs habiletés pour produire un apprenant apte à communiquer aisément en FLE quel que soit le cadre ; pédagogique ou social.

Les deux volets composants de l'oral à enseigner sont : la compréhension de l'oral ainsi que l'expression de l'oral.

2.4.1 La compréhension de l'oral :

“Réception auditive” ou “L'écoute” : une action nécessaire pour une bonne communication orale, c'est-à-dire bien écouter pour pouvoir comprendre le message transmis oralement avant d'entamer une discussion. Elle s'améliore chez l'apprenant grâce à une variété d'activité qui lui faciliteront la tâche tels que l'audiovisuelle, le chant, écouter des narrations d'histoire orale, aussi par le fait de s'intéresser aux émissions radios, le rôle de l'enseignant est de guider l'élève et l'aider à développer ces habiletés de l'écoute, en lui facilitant la compréhension. Lors d'une séance de compréhension de l'oral en classe l'enseignant doit avoir recours aux mimiques, aux images, aux objets...etc.

Une compétence non négligeable dans l'enseignement apprentissage de l'oral du FLE et qui contribue à l'acquisition de cette langue.

D'abord, il faut savoir faire la différence entre la compréhension orale et la compréhension auditive. Dans une compréhension auditive, on est appelé à écouter seulement, mais en

compréhension orale, on est appelé à écouter le message oral dans le but de décoder celui-ci et pouvoir en tirer un sens.

En effet, enseigner la compréhension orale ne se résume pas qu'à faire apprendre aux apprenants la phonétique ainsi que la sémantique, mais son but est de créer un étudiant autonome et capable de comprendre un message ou un discours oral et prêt à s'exprimer et à communiquer en FLE.

Une bonne expression orale nécessite une bonne maîtrise de la compréhension donc il est important pour l'enseignant de bien inculquer cette compétence à ses apprenants.

D'après les didacticiens, son enseignement est tranché en trois étapes que j'explique brièvement comme suit :

a) La pré-écoute : se préparer à la compréhension du message.

Provoquer la curiosité de l'apprenant et attirer son attention par l'objet de l'oral présenté, ce qu'on appelle l'élément déclencheur qui peut être un objet, une image, un bruit, ou un mot et celui-ci va être en rapport avec le document audio / audiovisuel qui va être présenté. Après avoir découvert cet objet et avant de découvrir le document, les apprenants avec leurs enseignants vont émettre des hypothèses.

b) L'écoute : les apprenants découvrent le document

Ils auront le droit à trois écoutes, dont les deux premières devraient être exploitées dans la prise des notes et aux réponses des questions de compréhension posées par l'enseignant, et la troisième sera réservée pour la vérification des réponses et des hypothèses émises auparavant.

Après que toutes les informations aient été rassemblées, l'apprenant passe à la troisième étape.

c) l'après-écoute :

Après avoir écoutés tout le document et après l'avoir assimilé, les apprenants et leur enseignant commencent à discuter le sujet, d'ailleurs il y aura de l'argumentation, un débat, des prises de parole par les apprenants là où ils donneront leurs avis et ils défendent leurs opinions, l'enseignant de son côté observe ses apprenants et essaiera de remarquer s'ils ont bien compris est si l'objectif de cet apprentissage a été acquis. Ainsi l'objet de l'oral est conçu comme enseigné et acquis donc les étudiants sont conscients de son utilité dans de différents contextes.

Cet enseignement est réussi grâce aux efforts de l'enseignant, qui a pris son temps pour bien définir cet outil après avoir répondu à quelques questions avec ses apprenants en classes comme suit :

- Quoi ? /pour désigner l'objet et le définir.
- Comment ? /savoir mettre en évidence l'objet de l'oral.
- Pourquoi ? /les raisons de l'apprentissage de cet objet, désigner sa pertinence et son efficacité.
- Quand ? /le moment de la mise en pratique de cet objet de l'oral

Ces discussions et ces réponses doivent être prises en note par l'apprenant.

Ces habiletés acquises, vont être mise en œuvre dans plusieurs activités par les étudiants, mais pas forcément tous les apprenants, car ils n'ont pas tous le même système d'apprentissage, certains apprennent par imitation, il y'en a qui apprennent dans l'action et d'autres apprennent par l'observation.

Il y aura autant de mises en pratique nécessaires selon les besoins des apprenants, le nombre de mises en pratique est lié à la complexité de l'objet.

Un bon apprentissage de la compréhension de l'orale mène à une expression orale plus ou moins réussie.

2.4.2 L'expression de l'oral

Une compétence dont l'acquisition est primordiale pour les apprenants du FLE qui doivent s'exprimer et prendre la parole dans plusieurs situations de communication différente : un simple échange discursif, un débat, réfutation, plaidoyer, donner un point de vue.

S'exprimer à l'oral consiste à avoir des échanges verbaux, avec l'autrui.

Ces interactions orales amènent l'apprenant à s'améliorer en communication, à enrichir son vocabulaire et son lexique et développer ses capacités langagières et les mettre en évidence

Le rôle de l'enseignant est de faire réagir ces apprenants et les faire parler, les motiver à prendre la parole et s'exprimer en leur proposant des activités de compréhension de l'oral, ce qu'on vient d'élaborer dans le titre précédent et par la suite l'apprenant est appelé à s'exprimer en donnant son point de vue sur le sujet qui vient d'être traité dans plusieurs activités.

2.5 L'évaluation de l'oral :

L'évaluation de cette compétence est basée sur des outils et des critères propres à chaque discipline de celle-ci : entre compréhension et expression de l'oral.

C'est-à-dire, procède à mesurer et estimer les compétences langagières chez l'apprenant du FLE.

2.5.1 Évaluer la compréhension orale:

En effet, de nouveaux instruments ont été conçus par l'approche communicative, pour que ce soit diversifié et plus adapté aux repérages des critères d'écoute à évoluer en fonction des objectifs voulus.

Une catégorie d'activités qu'on peut mesurer a été mise en œuvre, celle-ci se présente comme suit :

- Les QCM:

Un type d'activité fermé, qui consiste à cocher la bonne réponse, sans aucune ambiguïté.

Celle-ci est construite comme suit :

Mettre une case "pas de réponse" au cas où l'élève ne connaît pas la bonne réponse pour lui éviter de tomber dans les réponses au hasard ainsi on pourrait aussi pénaliser les mauvaises réponses.

- Le texte d'appariement :

Dans cet exercice, on peut avoir le même problème que dans les QCM, l'apprenant pourrait tomber dans les réponses au hasard, par contre dans celui-ci on ne peut rajouter une case " je ne sais pas", car c'est une activité qui consiste à relier des éléments

compatibles, mais on peut toujours pénaliser les mauvaises réponses.

2.5.2 Évaluer l'expression orale :

L'évaluation de celle-ci est plus délicate vu son effet éphémère, on est porté à évaluer des traits prosodiques : sons, rythme et phonétique, ainsi que la fluidité de parole qui représente les composantes du discours oral.

- L'évaluation immédiate :

C'est une évaluation qui se fait en même temps que la prise de parole de l'apprenant, c'est-à-dire l'enseignant intervient pendant l'expression orale de son élève pour l'évaluer. Elle se divise en quatre types : évaluation positive directe et indirecte, évaluation négative directe et indirecte.

- L'évaluation différée :

Dans cette évaluation, l'apprenant évite d'interrompre les échanges entre ses apprenants.

Les activités de jeu de rôle sont des outils principaux pour des corrections évaluatives.

D'autres activités sont un moyen déclencheur par des supports audio, textuel, audiovisuel ainsi que visuel, afin de susciter la prise de parole de l'apprenant, pour qu'il s'exprime et donne son point de vue, le défendre et l'argumenter.

2.5.3 Les grilles d'évaluations :

L'évaluation se réalise à l'aide des grilles, qui doivent être propres à chaque activité, avec des critères adaptés et relatifs au

niveau de l'épreuve, ainsi que le type d'activité et aux objectifs pédagogiques visés.

Pour créer sa propre grille, l'enseignant s'inspire des matrices conçues pour ceci.

Son ajustement est lié au paramètre et aux performances attendues de l'apprenant par son enseignant.

Chaque grille doit être composée de :

- La consigne.
- Les paramètres/critères à évaluer.
- Le barème doit être fait par rapport à l'importance de chaque question.

Après ce qu'on a évoqué dans ce 1er chapitre, on peut conclure que l'oral est un élément prédominant dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, chaque langue doit être parlée afin qu'elle soit bien maîtrisée, ainsi que c'est un moyen de communication qu'on acquiert même avant d'apprendre à écrire.

C'est une habileté non négligeable dans l'apprentissage et le développement des attitudes langagières et communicationnelles chez l'apprenant.

Il peut être un moyen d'enseignement, comme il peut être un objet d'apprentissage à part entière avec toutes ses spécificités ainsi que toutes ses notions.

Cet objet d'apprentissage est appris par les apprenants grâce aux stratégies d'apprentissage qui sont des outils précieux, car elles permettent à tout type d'étudiants d'apprendre et de réussir. Elles ne sont pas intuitives, elles s'enseignent, s'apprennent et se pratiquent. Elles sont efficaces si elles sont enseignées en contexte par chaque professeur dans sa discipline.

Chapitre 02 :
Argumentation et débat à
l'oral

En effet, argumenter c'est là formulation de différents types de discours (débat, réfutation, soutenir une opinion... etc.), en visant à convaincre notre public, notre interlocuteur, ou notre auditoire. Argumenter c'est exprimer son point de vue, être capable de prendre la parole en public pour dire les choses et dévoiler ses pensées sans hésitation et sans stress.

Dans ce chapitre, je vais mettre en évidence quelques éléments définitoires et quelques généralités de l'argumentation, ainsi que ses fonctionnalités à l'oral, je vais aussi parler du débat en classe des 3^{ème}As qui est un type de discours argumentatif oral afin d'éclaircir quelques notions, et si elles auraient de l'impact sur l'amélioration des capacités langagières chez l'apprenant.

1. Généralités sur l'argumentation :

1.1 Définir l'argumentation :

“savoir argumenter est fondamental dans le domaine de la formation du citoyen et du respect des autres de l'acceptation des communes et du développement de l'esprit civique, c'est un savoir au service de la constitution d'un capital social”⁷.

“ensemble de techniques discursives destiné à provoquer ou accroître l'adhésion de l'interlocuteur aux thèses qui lui sont présentées”⁸

Définition Larousse

“Avancer des arguments. Argumentez contre un adversaire, contre une opposition”⁹

Dictionnaire de l'Académie française

⁷ (Dolz, Erard, Moro, 2003; lesquels se sont inspirés de P. Bourdieu

⁸ dictionnaire électronique larousse.fr

⁹ dictionnaire de l'académie française

Une forme de discours, dans lequel on vise à persuader l'interlocuteur. L'action d'argumenter consiste à avancer un ensemble d'arguments afin de défendre une idée ou un point de vue.

L'argumentation se compose de plusieurs arguments qui vont être avancés par le 1^{er} locuteur pour défendre la première thèse du discours argumentatif. Celle-ci doit être renforcée par des exemples, sous forme de constats ou de faits concrets.

1.2 L'acte d'argumenter :

Actes de langages qui ont pour but la persuasion, et la conviction. Dans un acte d'argumentation on vise à convaincre une personne, un public ou un auditoire pour qu'ils acceptent notre point de vue, notre opinion et nos convictions.

Une démarche argumentative c'est le fait de produire des arguments convaincants pour notre interlocuteur en vue de le persuader à soutenir nos avis. Aussi c'est une situation d'échange de points de vue dans laquelle l'émetteur essaie de convaincre le récepteur.

2. L'argumentation à l'oral :

En effet c'est une notion qui demande la provocation et la sollicitation de l'apprenant pour déclencher la prise de parole et la volonté de créer des échanges discursifs, interactifs avec ses camarades pour argumenter, donner son point de vue se justifier sur celle-ci, à partir de cela on a un apprenant habile et capable à écouter l'autre, prendre la parole se défendre et apte à argumenter oralement

Les activités d'argumentation orale telle que la concession, le débat d'idées et la réfutation...etc. Sont des types d'activités qui mettent l'apprenant face à des situations d'interaction dans lesquelles il va s'approprier la notion de l'argumentation à l'oral.

En effet quand l'apprenant participe à un échange argumentatif cela va le susciter à prendre la parole, s'exprimer et communiquer

C'est en créant des interactions argumentatives orales en classe qu'on formera des apprenants qui maîtrisent la communication et l'expression orale.

La maîtrise de cette compétence est une exigence transdisciplinaire : c'est-à-dire son appropriation est nécessaire dans d'autres disciplines à part l'apprentissage du FLE l'apprenant sera plus capable à comprendre le cours et en rapporter le sens.

L'apprentissage de cette compétence n'est pas seulement nécessaire dans le milieu scolaire, mais il a pour objectif de développer la personnalité de l'apprenant et l'aider à s'intégrer dans la société.

C'est une discipline fondamentale dans l'enseignement/apprentissage de l'oral du FLE au secondaire.

3. Qu'est-ce qu'un débat ?

“Le débat à l'école”

Le professeur Michel TOZZI le définit ainsi : “une interaction verbale entre élèves instituée par un dispositif garanti par l'enseignant. Ce dispositif assure à la fois une distribution démocratique de la parole et des exigences intellectuelles. Celles-ci visent à tenter de problématiser des questions ou des affirmations,

de conceptualiser des notions et d'argumenter rationnellement des thèses comme réponse à la question posée ainsi que des objections à ces thèses. La classe se constitue alors en communauté de recherche (...) et fonctionne dans un rapport coopératif aux règles de la discussion, avec une éthique communicationnelle"¹⁰.

Le débat est tout simplement une sorte de discussion ou un discours qui se déroule entre plusieurs personnes qui discutent et débattent un sujet sur lequel chacun a son point de vue qu'il doit présenter et défendre en s'appuyant sur des arguments qu'il doit accompagner par des exemples dans le but de les présenter sous forme de fait concret ou un constat pour mieux persuader l'autre.

Dans le déroulement de cette conversation, ces participants doivent se respecter, s'écouter pour que celle-ci ne conduise pas à un débat stérile.

Les différentes formes de débats :

- Le débat amenant une connaissance
- Le débat portant sur la vie de classe
- Débat où l'on tient un rôle
- Débat interprétatif
- Débat philosophique
- Débat argumentatif

3.1 Le débat d'idées :

3.1.1 Définition :

Le débat d'idées en classe est un discours où les apprenants débattent un sujet et échangent leur point de vue, tout point de vue

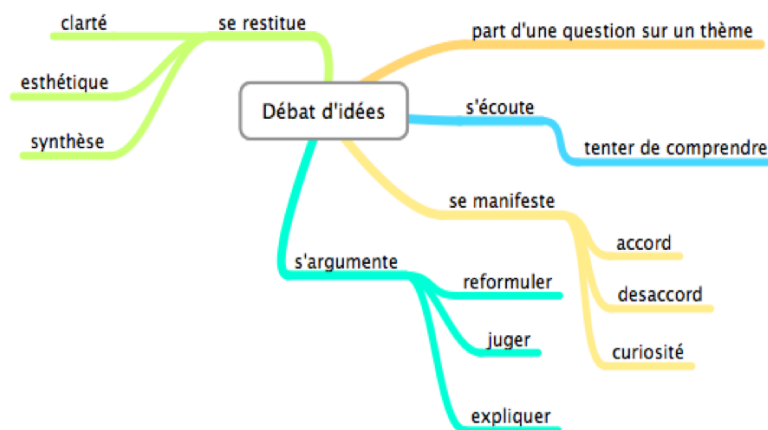
¹⁰ philotozzi; les trois compétences philosophiques de base; discuter philosophiquement 2001.

est argumenté et chaque argument est illustré par un exemple pour valoriser son opinion.

Le but d'un débat est de s'enrichir, apprendre de nouvelles connaissances, des savoirs et des savoir-faire et évoluer.

3.1.2 Schéma représentant la structure d'un débat :

Débat d'idée



11

3.1.3 Le débat : activité orale en classe du FLE niveau 3^{ème}AS :

Le débat est un moyen de varier les discours pour mettre en place différentes habiletés langagières propres à chaque apprenant, proposer des débats en classe est devenu une exigence dans les programmes d'enseignement des classes de 3^{ème}AS. Travailler et

choisir de faire un débat en classe est un moyen de développer les connaissances langagières et communicatives des élèves.

Le débat facilite la préparation à la réflexion argumentative, il est privilégié pour permettre d'inculquer une connaissance sur un sujet donné. Cette portée éducative du débat nous permet de convaincre, de modifier les idées et les attitudes de l'autre.

En effet, le débat est souvent perçu comme passionnel affectif et doit jouer son propre rôle d'où il fait référence à des valeurs. Il reste le seul exercice en classe du FLE pour que les élèves accèdent à un niveau en français pour communiquer et réagir. La pratique du débat requiert une réflexion sur l'importance de la parole et chaque apprenant doit savoir les objectifs dans le domaine de l'apprentissage et aussi une organisation spécifique dans l'espace de la classe.

3.2 L'organisation du débat en classe :

Chaque débat réussi doit être préparé au préalable

Quand l'enseignant propose l'activité de débat en classe d'abord il vise à animer la séance du français ensuite il trace des objectifs à acquérir par cette activité.

Pour qu'un débat soit efficace il doit être organisé et préparé par l'enseignant, c'est-à-dire il vaut mieux éviter de lancer directement un sujet qui fait déjà là polémique aux apprenants, juste pour les faire parler

En effet la pertinence de ce travail est liée à la bonne organisation avec des objectifs tracés pour avoir un débat

intéressant qui contribuera à l'amélioration des compétences langagières de l'apprenant, ainsi celui-ci doit être un vrai cours de français dans un cadre pédagogique et didactique pour inculquer des savoirs et des savoir-faire aux élèves

a. Les objectifs à atteindre :

- Travailler l'oral de l'apprenant pour développer ses compétences langagières.
- Former un apprenant prêt à prendre la parole et exprimer ses accords et désaccords, ses opinions et points de vue.
- Rendre l'apprenant capable pour formuler une argumentation correcte et bien structurée avec des rapports logiques et maîtriser la reformulation.
- Avoir un apprenant plus sociable : apprendre à débattre =devenir citoyen.
- Avoir un apprenant apte à exprimer leurs accords et désaccords en formulant une argumentation correcte, pertinente et bien structurée avec des rapports logiques afin de défendre leurs opinions quand ils rentrent dans des interactions avec leurs camarades lors de l'activité du débat d'idée.

b. L'organisation spatio-temporelle :

D'abord on précise que dans le programme, la séance de débats dure entre 20 à 30 minutes

La classe est le lieu désigné pour la communication et la transmission du savoir de l'enseignant à l'élève

Les débats organisés en cours sont avant tout un temps d'exposés oraux entre élèves qui nécessite un aménagement des

classes de manière à permettre à l'élève de voir et d'être vu et faciliter son déplacement lors des jeux de rôles et l'agencement des bureaux alignés les uns derrière les autres n'est pas approprié.

La disposition la plus favorable est celle en demi-cercle permettant ainsi une ouverture des débats. (On privilégie les séances de débats en début de matinée, ainsi les élèves sont plus réceptifs.)

c. La distribution des rôles :

Dans un débat d'idées effectué en classe, chacun a son rôle entre apprenants et enseignants pour bien gérer cette conversation et pour éviter toute perturbation et celle-ci se fait selon le nombre d'élèves en classe

c.1 Le rôle des apprenants :

Une partie des élèves prend le rôle des donateurs ceux qui discutent le sujet en question, et l'autre partie prendra le rôle des observateurs pour observer le déroulement du débat et prendre des notes quand il s'agit de garder une trace écrite de celui-ci, ils peuvent aussi intervenir à la place d'un apprenant en difficulté lors de son interaction

c.2 Le rôle de l'enseignant :

L'enseignant avant d'amener l'apprenant à communiquer en classe, il doit d'abord s'occuper de la préparation du débat, car chaque débat a un temps de préparation, il doit choisir un thème intéressant qui suscitera les élèves le choix du support et des interrogations doivent faciliter le questionnement qui déclenche le débat entre les apprenants, ainsi ces choix se font en fonction des objectifs tracés.

Ainsi il prend le rôle d'un modérateur qui s'occupera de l'attribution des rôles à ses apprenants selon le nombre d'élèves et un animateur qui donne la parole à tour de rôle à ses élèves, il doit les faire travailler seuls et éviter d'intervenir ou participer avec eux aux débats, car c'est un travail consacré aux apprenants seulement, car c'est une sorte d'examen collectif qui doit être observé et évalué par le maître.

Il est strictement nécessaire pour l'enseignant de mettre une éthique de débat, c'est-à-dire des règles qui vont assurer un bon déroulement de la séance.

Celles-ci se présentent comme suit :

- La parole est prioritairement accordée à l'apprenant qui n'a jamais parlé
- Personne n'a le droit de se moquer d'autrui
- Chacun a le droit de prendre la parole et chaque parole doit être argumentée
- S'écouter s'entendre et respecter son tour de parole

Mis à part le bon déroulement de l'activité, le fait de respecter ces règles permettra de leur inculquer ces principes : le respect de l'autre et de la diversité ainsi que l'égalité.

Cette pratique permet à l'élève d'exercer son esprit à structurer ses pensées et à penser simultanément. Il permet à l'apprenant de se remettre en question par rapport à ce qu'il dit ou pense et aux idées reçues et par conséquent lui permet une ouverture aux avis d'autrui. Le dialogue favorise la réflexion et l'expression par l'interaction avec le groupe et la confrontation de

ses propres idées, et par conséquent se libérer de la répétition et des idées préconçues.

Pour conclure ce chapitre on déduit que l'intégration de l'argumentation orale dans le programme d'enseignements des 3^{ème}AS est instructif, et qui a de l'apport dans l'apprentissage des compétences discursives, langagières et communicationnelles chez l'apprenant avec tous ses discours argumentatifs, comme le débat qu'on a évoqué dans ce chapitre en insistant sur son organisation en classe de FLE et ce qu'il apporte comme outil d'apprentissage qui avec toutes ses formes permet d'apprendre aux apprenants de s'exprimer, donner son avis, se défendre et ainsi former un bon citoyen apte à communiquer en langue étrangère dans de différentes situations de communication.

Cadre pratique

Pour mon travail de recherche je me suis focalisé sur un des discours argumentatifs de l'oral qui est "le débat" pour l'observer en tant qu'outil d'apprentissage de l'oral en classe du FLE

En ce qui concerne la méthodologie de recherche choisie, j'ai opté pour une observation analytique, c'est-à-dire assister à des séances de français auprès des élèves de 3AS, pour observer le déroulement des séances et en faire une analyse.

Dans cette partie pratique je vais présenter le déroulement des séances, mes observations, mes constats et conclusions générales.

1. Description du lieu et l'échantillon :

Nous avons effectué notre stage au lycée "Chaalal Messaoud" à Guelma, dans une classe de terminale scientifique chez Mme "Ben Souilah Ghada", une classe de 24 élèves, 10 garçons et 14 filles, d'ailleurs qui n'était pas complète.

Nous avons assisté aux séances pendant le projet "Dialoguer pour débattre" puisque c'est le thème qui correspond aux sujets de notre recherche.

- corpus de travail:

Mon corpus se compose de ces données :

- Observations analytiques du déroulement des séances de français dans une classe de 3eme année secondaire scientifique,
- Des prises de notes pendant le débat d'idées.
- Une première grille évaluative, avec laquelle je vais évaluer les éléments organisateurs d'un débat réussi : organisation spatio-temporelle,

atmosphère de la classe, le support...etc. tous ces paramètres sont mentionnés sur la grille.

- Une deuxième grille, pour évaluer le déroulement du débat d'idée qui aura lieu en classe dans laquelle je vais faire mon observation.

2. le déroulement :

a) 1^{ère} séance :

Durée :2h

J'étais devant la classe à 07h55 à attendre l'enseignante, à 08h00 elle était arrivée, on s'est dit bonjour puis elle m'a autorisée à rentrer en classe et à prendre place au fond de la classe pour que je puisse tout observer.

Elle a mis ses affaires sur le bureau, elle a un peu discuté avec ses apprenants, d'après sa façon de parler avec eux la relation enseignant élève était impeccable, après elle m'a présenté à eux, et leurs a expliqué que je devais assurer des séances d'observation pour mon travail de recherche dans leur classe. Ils m'ont bien accueilli et se sont présentés à leur tour.

Elle a débuté sa séance 8h20, en 1^{er} lieu elle a noté la date du jour sur le tableau et la 1^{ère} activité qui était une compréhension de l'oral « débat d'idées », ensuite elle leur explique la consigne qu'elle va leur présenter un document sonore qui évoque un débat sur "le gaz de schiste" qu'ils devraient écouter attentivement pour répondre aux questions qu'ils auront par la suite.

Son explication était vraiment bien détaillée et les apprenants à leurs tours étaient tous calme et bien concentrés avec ce qu'elle leur disait

L'enseignante exige le calme pour la 1^{ère} écoute du document, pendant que ses apprenants écoutent attentivement elle note les questions sur le tableau.

après que la 1^{ère} écoute est achevée, elle demande à une élève de lire les questions ainsi les apprenants commencent à répondre aux questions et discutent les réponses au fur et à mesure avec l'enseignante, un de ses élèves était vraiment impressionnant il avait une langue très correcte en plus il était bien informé sur le sujet du débat "le gaz de schiste" tandis que les autres manquaient un peu d'information et faisait quelques fautes de langues, quand à l'enseignante elle essayait de les corriger sans les blâmer elle était vraiment calme et patiente avec eux, puis une 2^{ème} écouter pour répondre aux deux activités écrites sur le tableau.

L'enseignante a essayé de faire parler tous ses apprenants et voulait vraiment qu'ils participent tous à la résolution de ces deux activités et elle a réussi car chaque élève avait proposé une réponse qui était juste mais j'ai remarqué que les bons éléments passaient à chaque fois les bonnes réponses aux autres moins bon.

A 40 min de la fin de la séance le débat était fini l'enseignante entama la compréhension de l'écrit par conséquent elle demande aux apprenants de faire une lecture silencieuse du texte support intitulé : faut-il dire la vérité au malade ?

Une fois la lecture terminée elle leur demande d'observer le texte, faire une lecture analytique afin de répondre aux questions du livre sur la compréhension

Après que ces tâches furent exécutées, elle leur demanda de faire un compte rendu du texte.

Ensuite, chaque apprenant lit son écrit et à la fin de la séance, un compte rendu type est rédigé sur le tableau par l'enseignante tenant compte des comptes rendus de tous les élèves et en même temps elle leur explique les étapes de celui-ci car c'est un élément très important à acquérir pour leur baccalauréat.

b) séance 02 :

Durée : 2h

Arrivée au lycée j'apprends que l'enseignante était déjà en classe bien avant les élèves, quand je l'ai rejointe et j'apprécie qu'elle eût sorti ses fiches de cours et avait écrit la date sur le tableau suivi du titre de l'activité : "la concession"

Le texte support : "une lettre à Mme de Francueil"

Elle leurs demande de faire une observation suite à laquelle elle leur pose la question suivante :

Quel est le type de texte ?

Après une bonne observation de celui-ci et de ses éléments périphériques ils déduisent qu'il s'agit d'une lettre

Puis elle demande à l'un de ses élèves de lire le texte, c'est toujours le bon élément qui fit une lecture pertinente du texte, ces camarades étaient tous calme pendant que lui lisait le texte

Ensuite L'enseignante et ses élèves répondent aux questions de compréhension du texte pour relever l'hypothèse retenue par la

suite elle leur demande d'identifier l'émetteur de la lettre et son récepteur

Puis L'enseignante suggère aux élèves de relever les arguments avancés Par Jean-Jacques Rousseau pour justifier son acte

Elle les guidait à chaque réponse de chaque question pour leurs faires comprendre qu'il s'agit d'une concession

Elle leur explique précisément quelques stratégies argumentatives de cette notion

Ils arrivent à déduire qu'il s'agit d'une concession de la part de Jean-Jacques Rousseau

L'enseignante à essayer de détailler son explication pour mieux faire comprendre aux apprenants ces stratégies de concession suivi d'un récap de ces explications et leur écrit sur le tableau la règle à retenir sur la concession qu'il recopie sur leur cahier

Elle conclut la séance par un compte-rendu du texte.

c) 3^{ème} séance :

Durée :2h

Arrivé en même temps que l'enseignante je me suis installée et la séance commença Celle-ci était consacrée à un cours sur le lexique de "l'accord et du désaccord"

Pour entamer son cours l'enseignante propose un exercice structural de types complétion qui consiste à compléter un paragraphe par les mots qui conviennent

Après un temps de réflexion l'intégralité de la classe participent avec l'enseignante (depuis cette séance les élèves commencent à s'absente)

L'enseignante travaille avec tout le monde, par contre quelques éléments ne donnaient pas la bonne réponse, elle les orientait vers les réponses correctes

Une fois le travail fini elle leur demande d'essayer de proposer d'autres mots appartenant à ce lexique afin d'évaluer leur connaissance; c'était souvent les six éléments qui ont participé au débat (voir séance 01) qui participe assez avec de bonne réponse même à cette activité il répondait juste ils étaient bien instruit sur ce lexique aussi ils étaient les élément plus calme qui satisfaisaient leurs enseignantes qui en même temps qu'elle travaillait avec eux essaient à chaque fois de calmer les éléments perturbateur le cours continue et là l'enseignante leur écrit sur le tableau une liste de mots du même lexique pour permettre aux élèves de le recopier sur leur cahier et par la suite former des phrases en utilisant ce lexique

À la fin de la séance l'enseignante pour mieux les faire assimiler le cours elle leur donne les 2 exercices en rapport avec la leçon.

d) 4^{ème} séance

Durée :2h

C'est ma dernière séance de stage la séance commença par une expression écrite sur la concession afin de faire valoir leur capacité lors du cours précédent

L'enseignante leur propose une activité du manuel scolaire
p103

Qui se déroule comme suit :

Première étape : l'enseignante leur explique la consigne de l'activité

Une explication simple qui était comprise par tous les élèves et elle insistait s'il n'y avait aucune ambiguïté dans son explication et si c'était clair

Les élèves ont compris parfaitement la consigne, seulement un élève qui a posé la question sur la signification du mot "fripon"

Je remarque que sa camarade intervient par une explication qui était correct

Même si elle est intervenue directement sans lever la main et elle était de suite félicitée par son enseignante avec la formule "très bien"

Deuxième étape : l'enseignante leur accordent un temps de réflexion afin de rédiger leur travail sur le brouillon

pour faire l'activité ils se parler entre eux essaient de travailler ensemble pendant ce temps-là l'enseignante est venu me parler pour me demander si j'en avait besoin de quelque chose après on remarque que le soit disant travaille en groupe partait en bavardage , l'enseignante est devenu furieuse et leurs demander d se calmer et arrêter ce bavardage , puis elle était sévère avec eux et leurs a dit des travaillé chacun de son cote et elle les surveillait et c'était le cas la classe est devenu calme.

Troisième étape : chaque apprenant présente sa rédaction oralement

Après qu'ils se sont calmés ils ont été rapide à terminer leurs rédactions et ils levaient la main pour lire leurs travaux

Donc leur professeur leur a demandé de lire par ordre et par rangé.

Quatrième étape : l'enseignante après avoir écouté ses élèves elles corrigent leur écrit tout en évaluant leurs acquis et juger s'ils ont bien utilisé les expressions de concession et ce n'était pas mal ils se sont tous bien débrouillé

Cinquième étape : l'enseignante finit par écrire une rédaction type sur le tableau bien structuré avec des expressions de concession.

Pendant la 2^e partie de la séance l'enseignante commence une nouvelle leçon pour apprendre aux apprenants comment faire passer leurs opinions dans un discours argumentatif, elle commence par leur expliquer les différentes notions de ce cours d'une manière détaillée, par la suite elle écrit le cours sur le tableau qui était composé des expressions pour faire passer son opinion pour qu'il puisse le reporter sur leurs cahiers.

Elle clôture la séance par un débat d'idées :

-le sujet à débattre : l'uniforme dans les établissements scolaire

-les questions de départ :

Q1: l'uniforme permet-il de marquer l'égalité à l'école?

Q2: l'uniforme entraîne-t-il moins de violence?

Q3: l'uniforme donne-t-il un sentiment d'appartenance?

L'enseignante lance le débat pour que les apprenants donnent chacun son opinion et la défendent en s'appuyant sur des arguments +/- convaincants.

Le débat était un peu perturbé par les bruits de quelques apprenants qui bavardaient et rigolaient entre eux pour rien. Seulement six apprenants ont participé à ce débat avec leurs enseignante deux élèves étaient pour et les quatre étaient contre, trois parmi eux n'hésitent pas à prendre la parole, un garçon et une fille avancent des arguments pertinents et bien construits tandis que les trois autres hésitent beaucoup à prendre la parole et même s'ils voulaient participer ils levaient les mains discrètement leur enseignante les aidait et essayait de les faire parler et leurs facilitait la tâche. En même temps elle tentait de calmer le reste de la classe qui était assez bruyant on leur faisait des avances un peu sévères pour qu'ils se calment et c'était le cas

C'était leurs dernières séances de français avant les devoirs, sachant qu'ils avaient une seule séance de français par semaine donc la séance de la semaine prochaine allait être consacrée au devoir n°01 du deuxième trimestre, alors les apprenants demandaient à leur enseignante qu'est-ce qu'ils devraient réviser s'ils vont avoir un texte argumentatif ou historique l'enseignante leur suggère de tout réviser et ne leur précise pas vraiment quel type de texte ils vont avoir.

1.1.3 descriptions du débat :

Le sujet du débat : « l'uniforme dans l'établissement scolaire

»

Le débat a été lancé par l'enseignante, en leur posant ces trois questions :

- L'uniforme peut-il masquer l'inégalité à l'école ?
- L'uniforme entraîne-t-il moins de violence ?
- L'uniforme donne-t-il un sentiment d'appartenance ?

Dans le but de susciter leurs prises de parole, pour qu'ils s'expriment afin de donner leurs opinions, et les défendre en s'appuyant sur des arguments +/- convaincants.

D'abord je dois préciser que seulement 6/24 apprenants ont participé au débat.

Alors ils semblaient intéressés par ce sujet de débat, et ils étaient motivés pour en parler et débattre. Avant qu'ils commencent à donner leurs avis, l'enseignante prend l'initiative de discuter du thème avec eux.

Trois apprenants voulaient prendre la parole et exprimer leurs points de vue, tandis que les trois autres étaient un peu discrets et manquaient d'enthousiasme pour prendre la parole du coup l'enseignante travaillait beaucoup plus avec eux pour les motiver.

Quatre apprenants étaient pour le port de l'uniforme, les deux autres étaient contre.

3. Observation et analyse de données :

J'ai utilisé deux grilles d'observation, une pour observer la classe (mobilier, atmosphère...etc.) les éléments à observer et analyser sont notés dans la grille ci-dessous :

3.1 Grille d'observation 01 :

Pour réaliser cette grille, nous nous sommes inspirés d'une grille d'un autre mémoire de KASMI Basma des archives de luniv.biskra.dz car elle contient les éléments, concernant l'organisation du débat dont j'ai observé pour les analyser.

Disposition de tables	Forme U	Traditionnelle	Autre
		✓	
Temps consacré au débat	Un temps de 40min		
Prise de parole apprenants	Spontané		Sollicité
	3/24		3/24
Atmosphère de la classe	Calme	Bruyante	Autre
		✓	
Intervention de l'apprenant	Répond aux questions	Hésite à répondre	Spontanée
	1	2	3
Voix de l'enseignante	Audible		Inaudible
	✓		
Support	Tableau		

a) Interprétations :

- D'après les observations notées sur cette grille, on constate que l'organisation spatio-temporelle n'était pas respectée, l'organisation du mobilier n'était pas conforme. Et par rapport au temps qu'a pris le débat on remarque qu'il dépasse les temps exigés pour un déroulement idéal.
- La voix de l'enseignante était assez élevée audible avec une langue correcte, elle était bien comprise par ses apprenants.

- Sachant que seulement 6 élèves ont animé le débat, 3 apprenants prenaient la parole sans hésitation, une élève prenait la parole juste pour répondre aux questions du débat avec des simples oui et non en reformulant les questions en arguments.
- Deux apprenants avaient des arguments préparés sur leurs brouillons mais hésitent à les avancer jusqu'à ce que leurs enseignants les sollicitent et les motivent à parler.
- L'enseignante n'avait pas vraiment préparé de support pour ce débat parce qu'elle a improvisé le thème au moment du débat alors elle avait juste écrit le sujet du débat sur le tableau avec ses questions.

b) Constats généraux:

D'après ces observations, et l'interprétation des résultats, on constate que l'organisation du débat n'était pas là. Les paramètres qui devraient maintenir le bon déroulement de celui-ci n'étaient pas tous réussis.

En effet, ce n'était pas un débat assez réussi par manque de préparation de la part de l'enseignante, ainsi qu'un manque de support et outil qui devrait être préparé par l'enseignante, pour bien illustrer le sujet du débat et aussi le manque d'organisation du mobilier, le positionnement traditionnel des tables, ne permettait pas vraiment aux apprenants de se voir tous, donc il n'y avait pas un véritable dialogue entre eux et pas d'échange de regard.

Le débat a pris beaucoup de temps et c'est ce qu'il a rendu trop lent et ennuyeux.

La deuxième grille était pour analyser les critères pour un débat réussi et qui a de l'apport sur l'apprentissage des apprenants.

- Alors d'après ces constats on peut infirmer notre hypothèse, le débat n'a pas été bien exploité en tant qu'objet d'apprentissage, car son organisation n'était pas réussie.

3.2 Grille d'observation 02:

- La deuxième grille était pour analyser les critères pour un débat réussi et qui a de l'apport sur l'apprentissage des apprenants.
- Concernant cette grille je l'ai réalisé à partir d'une grille d'évaluation d'un magistère de ZAHOUA Ikhteah intitulé "le débat télévisuel dans l'apprentissage de l'oral en FLE pour l'amélioration des stratégies argumentatives"

		Nombre d'étudiants
Respect des règles d'éthique	R1: respect du tour de parole. R2: écouter l'autre. R3: se moquer de l'autre. R4: le respect de l'avis de l'autre.	- 6/24 - 6/24 - 0/24 - 6/24
Relations avec ses pairs	-Echange. -Négociation. -Fuite.	- 3/24 - 3/24 - 0/24
Qualité de la langue Structure du discours	-Respect de structure argumentative. -Articulation du discours (expressions et phrases d'enchaînement). -Variation des arguments -emploi du lexique de l'accord et du désaccord, et les verbes et expressions d'opinions.	- 3/24 - 2/24 - 3/24 - 3/24
Pertinence de l'argumentation	-Originalité et qualité des arguments. -Arguments préparés sur un brouillon.	- 4/24 - 6/24

a) Interprétations

- Respect total des règles d'éthique.
- Concernant les interactions entre les pairs, il y avait de la négociation et des échanges d'avis entre les élèves qui prenaient la parole spontanément (3/24).
- La qualité des arguments avancés par les apprenants et leur formulation était assez maîtrisée par les apprenants qui prennent la parole spontanément contrairement à l'autre moitié qui répondait seulement aux questions du débats avec des oui ou des non et se justifiait avec des arguments simples sans construire un discours argumentatif donc pas d'emplois d'articulateurs de discours. Quant à la variation des arguments était présente de la part des 3 apprenants.
- L'originalité et la qualité des arguments étaient en gros maîtrisées par la majorité des apprenants participants au débat.
- La préparation des arguments sur le brouillon est exécutée par tous les participants du débat.

b) Constats généraux

On retient de l'interprétation des résultats de la 2^{ème} grille, qu'il y avait des échanges discursifs entre les pairs d'élèves qui ont participé au débat, le fait d'avoir respecté les règles d'éthique à faciliter ces échanges malgré les quelques fautes de langue et de prononciations.

Certains apprenants stressaient, et prenaient la parole avec hésitations, tandis que d'autres parlaient avec un peu plus d'aisance.

Tous les apprenants qui ont participé au débat, avaient le besoin de préparer d'abord leurs argumentations sur le brouillon, puis après les avancer oralement, donc l'argumentation n'est pas spontanée. La pertinence des arguments était +/- respecter.

Concernant l'emploi du discours de l'accord et du désaccord, ainsi que des expressions d'opinions n'ont pas été bien exploitées par les apprenants malgré qu'ils les aient abordés en cours avec leur enseignante.

D'après ces constats on infirme la 1^{ère} et la 2^{ème} hypothèse ; pas assez d'amélioration dans les capacités langagières des apprenants de cette classe, ni leur prise de parole.

Conclusion générale

Notre recherche, a pour but de démontrer l'importance de l'argumentation orale et du débat "outil d'apprentissage dans l'enseignement du FLE" afin de former un apprenant capable de prendre la parole en publique et défendre ses opinions

Dans le premier chapitre, on avait défini l'oral, en premier vue en tant qu'un outil de communication, puis on l'avait défini en tant que compétence prédominante dans l'enseignement des langues étrangères.

Celle-ci avec toute ses habiletés, est conçue comme un outil d'apprentissage qui pour s'améliorer dans la communication et développer ses capacités langagières, c'est pour cela que les pédagogues et les didacticiens on insister pour mieux placer et imposer l'oral dans les méthodologies d'enseignement et se détacher de l'idée qui prétend que l'oral doit souvent être placé après l'écrit, car celui-ci est caractérisé par des spécificités qui sont propres à lui et le sépare de l'écrit.

En le plaçant dans les différentes méthodologies d'enseignement, les spécialistes lui ont conçue des instruments qui faciliteront la tâche aux enseignants et aux apprenants, pour l'enseigner et l'apprendre, d'ailleurs le fait que l'humain acquiert et développe ses capacités langagières dès ses premières interactions avec son entourage avant même d'apprendre à écrire à l'école permet à l'oral de précéder l'écrit.

Quand on a abordé la compréhension et l'expression de l'oral, on a déduit que l'une est fondamentale dans l'acquisition progressive des stratégies de l'écoute chez l'apprenant afin qu'il soit apte à comprendre des messages énoncés oraux, concernant

l'expression orale celle-ci forment un apprenant qui arrive à s'exprimer et confronter ses idées avec son partenaire

Toutes ses compétences et composantes de l'oral doivent être évaluées à l'aide d'outils et des grilles pour mieux évaluer l'apprentissage de son apprenant à travers le deuxième chapitre, on a élaboré les généralités de l'argumentation et les débats en classe, On a retenu que l'argumentation accorde à l'apprenant l'opportunité de participer à des échanges argumentatif qui Vends l'initier à parler et s'exprimer, ainsi que celle-ci l'aidera à mieux se retrouver dans la société, dans des situations de communication ou il est appelé à défendre ses idées.

Le débat, une stratégie d'apprentissage de l'oral, un débat réussi contribue dans l'acquisition de plusieurs habiletés chez l'apprenant Tel que l'amélioration de la prise de parole, apprendre à respecter les idées de l'autre, c'est-à-dire axé accepter la diversité et apprendre l'égalité et devenir un bon citoyen

Après avoir fini avec les éléments théoriques, on a travaillé sur le cadre pratique, pour répondre à nos hypothèses afin de les affirmer ou les infirmer

Notre observation analytique a été réalisé à l'aide de deux grilles d'évaluation, con à interpréter ses résultats et en tirer des constats qui nous ont conduit à déduire ceci

L'enseignement de l'argumentation oral en classe n'a pas vraiment eu un apport à l'apprentissage des apprenant, l'intégralité des apprenant n'était pas attentionné en cours, il manquait de motivation et ne s'intéressait pas assez. Ensuite le fait que le plus

grand nombre d'apprenants dans cette classe ne participait pas au débat nous montre que la majorité des élèves n'aimait pas s'exprimer en langue étrangère et ne lui accordait pas assez d'importance

Pour conclure mon travail je peux dire que le débat n'a pas été travaillé selon les règles et les normes que j'ai élaboré sur le plan théorique, non seulement je voudrais faire une petite remarque ; quand j' ai consulter le manuel scolaire le projet du débat “ dialoguer pour débattre” j'ai trouvé qu'il y avait pas mal d'activités d'expression et de production orale donc l'intégration de l'argumentation orale dans ce programme était là, par contre quand j'ai discuté avec l'enseignante elle m'avait informé que les nouvelles instructions des inspecteurs de l'éducation pendant cette pandémie , été de diminuer les activités de production orale et se concentrer sur les théories dont les élèves auront besoin pour l'épreuve du bac, donc pas de production orale ainsi éviter les travaux de groupe, et se focaliser sur le théorique en évitant la pratique de l'oral car même les heures étaient diminuer , le temps ne permet plus de préparer des activités orale. Enfin dans ces deux dernières années l'oral a été négligé dans l'enseignement/apprentissage du FLE par manque de temps

Enfin, on précise que nos trois hypothèses n'ont pas été affirmées, on n'a pas vraiment pu cerner l'efficacité de l'argumentation et du débat dans l'apprentissage du FLE.

Bibliographie

- **Mémoire :**

- ZAHOUA Ikhteah, mémoire de magister intitulé: le débat télévisuel dans l'apprentissage de l'oral en FLE, envoyé par mon enseignant encadreur (son propre magistère)

-KASMI Basma, mémoire de master 02; intitulé: le débat comme stratégie d'apprentissage en classe du FLE , année d'étude 2015/2016, mémoire en ligne

<http://archives.univ-biskra.dz/bitstream/123456789/8155/1/KASMI%20Basma.pdf>

- **ouvrages:**

- Renald Legendre: dictionnaire actuel de l'éducation, édition Renald Legendre 1988.

- Fabienne Desmons: enseigner le FLE , guide de belin édition paris: belin 2005.

-l'oral aujourd'hui: perspectives didactique (recherche en didactique du français) de petro, caroline fischer, roxane gagnon presse universitaire de namur

https://books.google.dz/books/about/L_Oral_aujourd_hui_perspective_s_didactiq.html?id=Lmo2DwAAQBAJ&printsec=frontcover&source=kp_read_button&hl=fr&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false

- Thibault Richard : oser parler en public, préface de renée hudon; édition multimonde.

- Aurèle st Yves: psychologie de l'apprentissage-enseignement, une approche individuelle ou de groupe; presse universitaire du québec.

-vance mendenhall, une introduction à l'analyse du discours argumentatif ; la presse à l'université d'Ottawa.

- **Sitographie :**

-<https://www.youtube.com/c/EspaceconseilsFGA>

<https://www.youtube.com/channel/UC3fepuJz7oiEhUtA-8ljaWA>

-Profinauvant.com

-Tantacours.com

-Perso-unifr.ch.

-Philo.tozzi.com

-https://www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/fichiers/site_ens_francais/modules/document_section_fichier/fichier_39fa463d1a

Annexes

Mes prises de notes pendant le débat en classe:

Activité 2: L'expression orale.

* Débat d'idées: L'uniforme dans les établissements scolaires.

• L'enseignante a lancé un débat pour les apprenants, ~~par~~ dans lequel ~~ils~~ ~~doivent~~ chacun doit défendre son opinion sur le sujet avec des arguments +/- convaincant.

- Les apprenants sont ~~se~~ trouvés dans un débat d'idées.

Q1: L'uniforme permet-il de masquer

l'inégalité et l'écarts?

Q2: L'uniforme entraîne-t-il moins de violence?

Je note que le débat n'était pas
instantané, à chaque question, elle lui
accorde 5 à 10 min pour que chacun
prenne son argument.

Point de vue et argument contre:

A1: "Ne pas porter le même costume"
- elle qui a avancé cet argument
a voulu exprimer qu'il est contre le port de
l'uniforme.
"Chacun son propre style" son
argument.

A2: "Personnellement je pense que l'uniforme
ne masque pas vraiment les inégalités et
même pas ni les handicaps ni les racisme"

Point de vue "Pour"

A3: "Je suis pour le port de l'uniforme" il permet de
masquer les inégalités"

- et argument à repérer la question et l'a

Transformées en argument.

~~A1: je suis triste~~

A2: je suis triste "il manque les enfants
procalaise".

A3: "il élimine les différences sociales"

A2 et A3: ont construit des phrases simples, et
des arguments pas trop complexes.

A4: L'élève était excellent dans sa prise de
parole, et la formulation des arguments qui
étaient concis avec un bon emploi
des expressions d'opinion.